

# **Commune d'Aubignas**

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2020**

### **Présents :**

Serge VILLARD, Mathieu BERGER, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

### **Absent :**

Lilian BREYSSE qui a donné son pouvoir à Frédéric CHALANCON

---

### **Ordre du jour**

1. Validation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020
2. Désignation des délégués Ecole Départementale de Musique et de Danse d'Ardèche
3. Désignation des suppléants de la commission d'Appel d'Offres
4. Désignation des membres de la commission communale des impôts
5. Désignation des membres du conseil d'école d'Aubignas
6. Désignation des délégués volontaires aux organismes extérieurs
7. Présentation du projet d'installation de la troisième classe
8. Point sur les travaux
9. Délibération pour la vente de parcelles – Quartier Le Bouchet
10. Délibération pour la création d'un emploi permanent pour le poste d'agent technique attaché aux écoles
11. Demande d'emploi d'été pour un jeune en Bac Professionnel
12. Divers

Monsieur le Maire introduit la séance par des remerciements envers son équipe au sujet de différentes actions.

#### **1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020**

Des précisions ont été apportées au 1er compte-rendu :

- Sur les modalités d'action du CCAS

Invitation au repas à partir de 65 ans et cadeau aux aînés à partir de 70 ans.

- Sur le passage de l'épareuse

Les 2 sentiers de la Cantonne ont été nettoyés.

Le sentier quartier du Roure n'a pas été fait, la demande est arrivée après le départ de l'épareuse de notre commune.

***Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.***

#### **2. Désignation des délégués Ecole Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche**

Nadège Body se porte volontaire et est désignée en tant que déléguée pour AMD.

#### **3. Désignation des suppléants de la commission d'Appel d'Offres**

Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON et Jean-Michel UCCHEDDU se portent volontaires et sont désignés en tant que délégués pour la commission d'appel d'Offres.

#### **4. Désignation des membres de la commission communale des impôts**

Serge VILLARD, Pascal BOSQUET, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON se portent volontaires.

#### **5. Désignation des membres du conseil d'école d'Aubignas**

Serge VILLARD, Nadège BODY se portent volontaires ainsi que Frédéric CHALANCON en tant que suppléant et sont désignés en tant que membres du conseil d'école.

## 6. Désignation des délégués volontaires aux organismes extérieurs

SYPP	<b>Myriam FIALON</b>	Se porte candidate,
SYMPAM	<b>Serge VILLARD</b>	Se porte volontaire pour s'en occuper jusqu'au retrait de la communauté de communes ARC du syndicat en janvier 2021.
Comité d'orientation des Pépinières d'entreprise du SYMPAM	<b>Myriam FIALON</b>	Se porte volontaire.
Comité d'agrément des Pépinières d'Entreprise du SYMPAM	<b>Pas de candidat</b>	
Commission AD'HOC des Pépinières d'entreprise		Proposition de ne pas participer à cette commission. C'est au Vice-président de ARC d'être présent
SCoT	<b>Pas de candidat</b>	
Syndicat Mixte du Vivarais Méridional	<b>Pas de candidat</b>	Serge VILLARD en cas de besoin
Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique	<b>Frédéric CHALANCON</b>	Se porte volontaire.
Syndicat Mixte d'Aménagement et entretien des rivières Payre /Escoutay /Frayol	<b>Mathieu BERGER</b> <b>Serge VILLARD</b>	Se porte volontaire. Présence indispensable du maire.
Syndicat Mixte NUMERIAN	<b>Jean-Michel UCCHEDDU</b>	Se porte volontaire.
SDEA	<b>Pas de candidat</b>	
SD07	<b>Mathieu BERGER</b>	Se porte volontaire.
Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche	<b>Nadège BODY</b>	Se porte volontaire.
Comité de direction EPIC Office de Tourisme	<b>Martine CHARLEMAGNE</b>	Se porte volontaire.
Comité National d'Action Sociale	<b>Pas de candidat</b>	Question sur les actions de ce comité.
Association CLEFS	<b>Pas de candidat</b>	
CLECT	<b>Serge VILLARD</b>	Présence indispensable du maire.
Création et élection des membres de la commission d'appel d'offres	<b>Pas de candidat</b>	
Création de la CIID	<b>Serge VILLARD</b>	Présence indispensable du maire.
Création d'une commission Intercommunale pour accessibilité	<b>Pas de candidat</b>	

## 7. Présentation du projet d'installation de la troisième classe

Présentation par Frédéric CHALANCON. Rapport dans le document joint.

- Constitution de l'équipe pour 2020 – 2021 : 3 enseignantes  
Caroline GOLLING : Directrice et enseignante de la classe des CP/CE1  
Auréli SAUVADON : Enseignante de la classe des CE2/CM1/CM2  
Julie VIDAL : Enseignante de la classe des PS/MS/GS, à 3/4 temps.  
S'occupera des CE2 pendant la sieste  
Un-e enseignant-e complètera le 1/4 temps mais n'est pas encore nommé-e.

- Locaux et travaux  
Maternelle → dans la nouvelle salle de classe  
CP/CE 1 → dans la classe maternelle actuelle  
CE2/CM1/CM2 → dans la classe actuelle  
Les dortoirs restent dans l'ancienne salle de conseil. 11 élèves utilisent les dortoirs.

Des portes coupe-feu seront mises entre la classe de maternelle et d'une part la cantine et d'autre part le couloir.

Les maternelles auront accès directement à la cantine. Les autres classes passeront par l'extérieur.

Les travaux devraient s'effectuer sur une durée de 3/4 semaines et seront réalisés par notre agent communal avec l'aide d'un apprenti et de 2 ou 3 élus si possible. Ils devraient débiter dès la fin de cette année scolaire. Le coût total (travaux + matériel) est estimé aux environs de 15 000€.

- Matériel de classe

La municipalité est à la recherche d'un tableau et de petites tables qui pourraient être données par les communes avoisinantes.

Deux propositions de budget ont été apportées par les enseignantes pour l'aménagement de la nouvelle classe. L'une est assez onéreuse mais proposée par un partenaire agréé par la commission Hygiène et Sécurité. L'autre est plus abordable et plus complète mais demande à être validée par cette même commission.

- Pour le projet musique

Les enseignantes souhaitent ne plus faire appel à un-e intervenant-e mais une convention ayant été signée avec le CMR, il faut attendre mars 2021 pour que la convention ne soit plus reconduite. En attendant, un projet « chorale » sera mis en place.

- Relation entre les différents acteurs de l'école

Un temps de concertation en début d'année permettra de poser les bases pour une vie professionnelle sereine et harmonieuse.

## **8. Point sur les travaux**

Présentation par Mathieu BERGER.

- Voirie

- Sur le chemin de Peyrolles : 870m de chaussée sont à refaire car le bitume est en mauvais état
- Entre le réservoir de Rameyras et le bois de Val : 350m de chaussée sont à refaire

Coût des travaux : 39 234.8 € (Le devis avec le nouveau métrage vient d'arriver)

- Village : il faut mettre en place des barrières rue du lavoir car le parapet est en mauvais état et dangereux. Les barrières sont déjà en stock.

- Enrobé du parking de l'espace jeux

2 devis ont été faits : 1 avec du bitume (7345€) et 1 avec de la clapissette (7 401 €)

La clapissette est plus chère de 56€ mais c'est perméable (coût à cause de l'aspect technique) et surtout il respecte notre engagement écologique.

Si on fait un parking au-dessus en clapissette, ça peut faire un terrain de boule utilisable aussi pendant les festivités ou par les particuliers.

Il faut envisager l'écoulement de l'eau et l'accès piéton.

Le coût est important à cause du terrassement qui permet de mettre le sol à niveau.

Ce parking a l'intérêt de désenclaver le stationnement du village car c'est une réelle problématique qui reste un inconvénient pour les villageois au quotidien. Mais actuellement, peu de gens l'utilisent et certains abords sont à aménager. De plus, il ne faut pas surcharger l'employé municipal avec de l'entretien en plus.

***Le choix de la clapissette est accepté à l'unanimité.***

- Chemin de la Cantonne

Pour ce mandat, les frais pour l'aménagement du chemin de la Cantonne engagés dans l'ancien mandat doivent être réglés. Ce budget a été prévu.

- Travaux à prévoir pour 2020 / 2021
- Parking derrière l'église, mettre un petit muret pour arrêter les voitures mais pas trop haut pour ne pas abîmer les voitures.
- Entretien du terrain de tennis. Divers travaux sont à effectuer : raccrocher le grillage, poteaux à remettre, enrobé à nettoyer, filet à remplacer (devis en attente). L'adjoint aux travaux demande de l'aide pour raccrocher le grillage. Il précise que le terrain ne sera pas utilisable pendant la durée des travaux.
- Sur le pont du Roure, un bout de parapet a été arraché par un véhicule agricole et rend ce passage dangereux. Il faut demander un devis pour cette réparation. Ce lieu doit être débroussaillé.

## **9. Délibération pour la vente de parcelles, quartier du Bouchet**

Une parcelle de 8,63 hectares de landes avec présence d'une ruine est proposée à la vente au prix du terrain agricole, donc pour 15 000€ à un exploitant agricole.

Actuellement ces parcelles n'ont pas de certificat d'urbanisme et sont donc classées agricoles.

Il élève une race d'ovins en voie de disparition (solognote). En parallèle, il avait installé des ruches mais cette activité est difficile car le changement climatique et les maladies sont causes d'une forte mortalité.

Globalement son projet d'installation a été respecté.

***Délibération votée à l'unanimité.***

## **10. Délibération pour la création d'un emploi permanent pour le poste d'agent technique attaché aux écoles**

Le contrat aidé de la cantine et de l'entretien des locaux prend fin au 5 août 2020.

L'implication de la personne recrutée sur ce poste a été très appréciée et plus particulièrement pendant la période post-confinement.

Le maire fait la proposition de passage de PEC en CDI lié à l'activité pour 26h hebdomadaire.

***Délibération votée à l'unanimité.***

## **11. Demande d'emploi d'été pour un jeune en Bac Professionnel**

Un jeune Aubignassien de 16 ans, en Terminale Bac Professionnel d'Electricité à la rentrée 2020, est venu offrir ses services pour les vacances d'été.

Il lui est proposé de seconder notre agent communal sur une période de 2 semaines avec un temps de travail de 30 heures maximum par semaine et avec une rémunération équivalente à 80% du SMIC horaire comme le veut le droit au travail des jeunes de moins de 18 ans.

***Délibération acceptée avec 9 votes pour sur 11.***

## **12. Divers**

- Les Valérianes

L'association reste dans cette salle malgré la réorganisation des locaux et s'engage à déplacer et remettre en ordre les tables.

- Ordures ménagères

Le problème des ordures ménagères sur le site de Pignatelle est toujours aussi préoccupant. Cette semaine, le ramassage n'a pas eu lieu le jour prévu et l'odeur était particulièrement nauséabonde.

Après des recherches (ouverture de sacs), il a été mis à jour que les ordures venaient en plus des habitants d'Aubignas, d'habitants d'autres communes même venant d'Aubenas !

Plusieurs questions sont posées :

- Doit-on mettre en place la vidéosurveillance ? Après renseignements auprès de la gendarmerie de Privas et vérification que la CNIL pourrait donner l'autorisation, le coût a été estimé entre 20 000 et 30 000€. Mais l'efficacité et les contraintes que cela engendrerait, sans garantie de résultat mettent cette solution en suspens.
- Doit-on trouver un autre lieu pour le dépôt ? C'est une décision qui doit être prise en accord avec la Communauté de Communes.

La décision a été prise de prendre RV avec la directrice de la Communauté de Communes pour aborder cette problématique et envisager des solutions.

- Appartements

Un locataire a été trouvé pour la placette.

Un autre locataire victime du séisme va s'installer dans l'autre appartement jusqu'à mi-septembre en attendant que les travaux soient réalisés dans sa maison.

- Bibliothèque

Le Vice-président de la communauté de communes ARC en charge de la culture s'est engagé pour que la bibliothèque déménage dans le nouveau local attenant au château début octobre.

- Camion de la commune et agent communal

Lors de la distribution des repas, notre agent communal a eu un accident avec le camion en voulant éviter 2 chevreuils... Il n'est pas blessé mais a eu très peur.

En revanche, le camion est immobilisé et l'assurance ne fonctionne pas car la garantie était au minimum. Pour le moment, la commune n'a plus de camion.

- Office de tourisme

Les sentiers de randonnée sont en train d'être nettoyés et remis en état.

- Carrefour de la Nationale 102

Lors de sa venue, Hervé Saulignac avait proposé une rencontre avec la Région pour l'aménagement du carrefour avant fin juin. Un contact a donc eu lieu avec la Préfecture et un possible RV a été décalé au mois de septembre. La date n'est pas encore fixée.

Prochain conseil le 28 août à 18h sur la problématique de l'eau.

*La séance a été levée à 23h15.  
La secrétaire de séance.*